



Conseil municipal

Pont-du-Moulin 5 2501 Bienne
T: 032 326 11 01 F: 032 326 11 9
www.biel-bienne.ch

Aux représentants et
représentantes des médias

Communiqué de presse du 5 mars 2019

Gurzelen: une nouvelle étape dans la planification du quartier

Le concept de développement du secteur de la Gurzelen prévoit la réalisation d'un nouveau quartier entre les terrains de football de l'ancien stade et l'actuelle place de la Gurzelen. Le Conseil de ville sera invité à prendre connaissance de cette vision et à se prononcer à son sujet en mars prochain. L'affaire sera ensuite soumise à la population dans le cadre de la votation populaire du 19 mai 2019.

Le développement du quartier de la Gurzelen va se poursuivre au cours des prochaines années. Conformément aux objectifs de densification urbaine de qualité, il est prévu que des lotissements, affectés essentiellement au logement coopératif, ainsi qu'une nouvelle place publique pour le quartier remplacent l'ancien stade de football, les terrains d'entraînement adjacents, ainsi que l'actuelle place de la Gurzelen. L'agrandissement nécessaire des structures scolaires de l'École de la Champagne, prévu sur les terrains de sport contigus à ceux de l'école, est également intégré aux nouvelles bases de planification. Les rues du périmètre seront, quant à elles, remodelées et revalorisées en adéquation avec le développement du quartier.

Pour permettre ce développement au cœur de la ville, une modification des bases réglementaires en matière de construction est en cours. Celle-ci a fait l'objet d'une procédure d'information et de participation de la population durant l'hiver 2016, puis d'un dépôt public à l'été 2017. Après le traitement de l'ensemble des oppositions, les nouvelles bases de planification vont être soumises au Conseil de ville (21 mars 2019) puis à la population biennoise (19 mai 2019), afin que la transformation du quartier puisse aller de l'avant.

L'origine de la planification «Gurzelen» se trouve dans un concept de développement mis au point à partir des résultats d'un concours d'urbanisme conduit par la Ville de Bienne en 2014. Celle-ci, en plus d'être ici autorité de planification, est aussi propriétaire de l'ensemble des terrains concernés. Elle a donc toutes les cartes en main pour y favoriser un développement de qualité élevée, avec une part importante de logements d'utilité publique.

Au vu de la superficie importante du secteur «Gurzelen», le développement se réalisera en plusieurs étapes échelonnées dans le temps. En ce qui concerne le lotissement de l'ancien stade, l'élaboration d'une planification de détail (plan de quartier) sera encore nécessaire avant que les futures constructions ne puissent sortir de terre. Selon toute vraisemblance, les

premiers travaux commenceront sur l'actuelle place de la Gurzelen et/ou avec l'extension de l'école, puis se poursuivront dans les autres secteurs.

Pour davantage d'informations:

www.biel-bienne.ch/gurzelen_pde

Pour de plus amples renseignements:

Erich Fehr
Maire de Bienne
T : 032 326 11 01